



L'interrogation totale (globale)

Étude comparée entre le livre arabe "Fiqh As-Sira" de Mohammed Saïd Ramadan al-Bouti et ses deux traductions françaises

Howaid Khaled Mustafa Marghani

DOI: 10.21608/qarts.2020.53140.1017

- تاريخ الاستلام: ١٠ ديسمبر ٢٠٢٠م

- تاريخ القبول: ١٨ ديسمبر ٢٠٢٠م

مجلة كلية الآداب بقنا (دورية أكاديمية علمية محكمة)

مجلة كلية الآداب بقنا - جامعة جنوب الوادي - العدد 52 (الجزء الأول) لسنة 2021

الترقيم الدولي الموحد للنسخة المطبوعة: 1110 - 614X

الترقيم الدولي الموحد الإلكتروني: 1110 - 709X

موقع المجلة الإلكتروني: <https://qarts.journals.ekb.eg>

L'interrogation totale (globale) Étude comparée entre le livre arabe "Fiqh As-Sira" de Mohammed Saïd Ramadan al-Bouti et ses deux traductions françaises

Howaid Khaled Mustafa Marghani

PHD Researcher, French Language Department

Faculty of Arts - South Valley University

E-mail: howaidakhalid@yahoo.com

Résumé

Dans cette recherche, nous abordons l'interrogation et proprement dit l'interrogation totale. Cette recherche est étude comparée entre l'arabe et le français. Nous prenons comme corpus le livre arabe "Fiqh As-Sira" de Mohammed Saïd Ramadan al-Bouti et ses deux traductions françaises. Nous commençons par une introduction qui indique le sujet de recherche et qui indique aussi le sens de l'interrogation et ses formes. Après cela, nous donnons un aperçu de l'interrogation totale. Nous étudions notre sujet en détail. Nous Analysons et comparons des différentes structures des phrases d'interrogation totale en français et en arabe à travers notre corpus. Les conséquences de recherche sont indiquées dans une conclusion. Enfin nous donnons la bibliographie.

Mots clés : phrase, interrogation, interrogation totale, étude comparée, structures.

Introduction

La phrase interrogative « **marque un questionnement** ».¹ À l'écrit, on trouve un point d'interrogation à sa fin, à l'oral, l'intonation ascendante peut transformer une phrase déclarative en une phrase interrogative. On utilise la phrase interrogative pour s'assurer ou s'instruire d'une chose. Elle exprime le doute, l'ignorance et la curiosité.

Selon Maurice Lévy², l'interrogation peut prendre deux formes :

- Soit une opération de parcours entre affirmation et négation, donc un non –choix de la part de l'énonciateur : celui-ci s'adresse à partenaire pour avoir la réponse sur la validité (vrai/ non vrai) de tout l'énoncé en cause.
- Soit une question précise portant sur une partie de l'énoncé, une demande d'information ciblée, laissant le co-énonciateur libre de la formation de sa réponse.

Nous pouvons alors classer la phrase interrogative en deux espèces: totale et partielle. Dans cette modeste recherche, nous étudions des différentes structures des questions totales en français et en arabe. C'est une étude comparée, notre corpus est le livre arabe "Fiqh As-Sira" et ses deux traductions françaises. Nous espérons à étudier les structures des questions partielles dans une autre recherche.

- L'interrogation totale (globale)

L'interrogation totale « **concerne l'ensemble de la phrase** »³ et on répond à cette interrogation par oui ou non. En français, l'interrogation totale est marquée par le point d'interrogation, par la tournure interrogative « est-ce-que » ou par l'inversion de l'ordre du sujet pronominal et du verbe. Daniel Bouba affirme cette parole, il dit : « **pour ce qui est de l'interrogation totale, elle se présente sous plusieurs formes (inversion du sujet, utilisation d'est-ce-que, interrogation à ton)** »⁴. Pour poser une question totale en arabe on dispose de point d'interrogation et « **des deux particules هل et أ** »⁵. C'est pourquoi, nous allons diviser l'interrogation totale arabe dans notre corpus en deux types : l'interrogation par أ et l'interrogation par هل.

1. L'interrogation totale par أ

" أ " est la particule principale de l'interrogation. « **D'après SĪBĀWAYHI (I, P.434, 1,19-435, 1,1-2), on utilise أ pour**

l'interrogation au sujet d'une réalité effective »⁶. La particule **أ** est clitique ; elle se joint en préfixe au terme suivant.

Dans notre corpus, on trouve plusieurs structures de la phrase interrogative qui commence par la particule interrogative **أ**.

A. La première structure : **أ** + **phrase nominale** :

"أ فضالة؟" (٣٩٦)

« Celui-ci lui demanda s'il s'appelait Foudala. » (Fawzi Chaban, p.467)

« C'est toi Foudhala ? » (Harkat Abdou, p.211)

Dans cet exemple, la phrase interrogative arabe se forme de la particule interrogative (**أ**), un attribut (le nom : فضالة), et le point d'interrogation (?). Le sujet est omis (le pronom أنت). Donc la particule interrogative est suivie par une phrase nominale qui se forme d'un sujet et d'un attribut.

En traduisant cette phrase interrogative arabe en français, le premier traducteur la transforme d'une interrogation totale directe à une interrogation totale indirect. Il traduit cette phrase interrogative arabe en français par une phrase déclarative se termine par un point. Sa traduction est loin de sens que le texte de départ nous représente. Le deuxième traducteur rend cette phrase interrogative arabe en français par une phrase prend la structure de la phrase déclarative, mais elle se termine par un point d'interrogation (?). Malgré cela, il peut la traduire en français par une phrase interrogative. Nous sommes ici devant une interrogation totale directe dont un style familier. Le point d'interrogation suffit à faire une phrase interrogative. Le style familier est comme le style oral. Le « **style oral est relâché, l'ordre des mots reste le même que dans la phrase déclarative. Le seul manque de l'interrogation est le point d'interrogation final.** »⁷

"أمن موالي يهود؟" (١٧٠)

« Etes- vous les alliés des juifs ? » (Fawzi Chaban, p. 168)

« De ceux qui sont les alliés des juifs ? » (Harkat Abdou, p.96)

Dans cet exemple, la phrase interrogative arabe prend la structure : particule interrogative (**أ**) + préposition (من) + nom (موالي) + complément

déterminatif (يهود) + (?). Le groupe prépositionnel (la préposition et le nom) est attaché à un attribut omis d'un sujet omis également.

La première traduction de cet exemple suit l'ordre : verbe (êtes) + sujet (le pronom "vous") + compléments (les alliés des juifs) + (?). Le deuxième traducteur préfère une autre structure : sujet (De ceux qui) + verbe (sont) + compléments (les alliés des juifs) + (?). Ainsi, la phrase source nous présente une interrogation totale en utilisant deux marques : la particule (أ) et le point d'interrogation à la fin. Quant aux deux phrases cibles, la première contient deux marques sur l'interrogation totale : l'inversion (Etes- vous) et le signe de ponctuation (?). Dans la deuxième phrase cible, si le traducteur n'utilise pas le point d'interrogation à la fin, nous trouverons devant nos yeux une structure d'une phrase déclarative. Il pouvait éviter cette structure qui prouve une oralité et un style banal ou familier dans sa traduction. Il pouvait traduire cette phrase par une autre qui donne le sens et la structure correctes, par exemple cette phrase : " appartenez –vous aux alliés des juifs ? ". En même temps cette phrase a un style soutenu.

B. La deuxième structure : أ + **phrase verbale** :

Cette phrase interrogative verbale vient ici sous deux formes :

1- La première forme : أ+ **Verbe** inaccompli :

" أتحببيني؟ " (١٩٩)

«M'aimez-vous ?» (Fawzi Chaban, p. 203)

«M'aimez-vous? » (Harkat Abdou, p.114)

La phrase interrogative arabe prend ici la structure : particule interrogative (أ) +verbe inaccompli (تحبب) + sujet (le pronom conjoint ن) + complément d'objet (le pronom conjoint ي) + (?). Les deux traductions de cet exemple suivent l'ordre canonique de la phrase interrogative en français : complément (le pronom "Me") + verbe inaccompli (aimez) + sujet (le pronom "vous"). Ainsi, le complément est antéposé dans le texte cible. En français, **lorsque le complément d'objet direct est un pronom**, il précède le verbe. Le sujet est placé après le verbe dans les deux traductions. Les deux traducteurs utilisent l'interrogation avec inversion simple. Cette forme de l'interrogation « **consiste à postposer immédiatement au verbe le sujet habituellement antéposé de la phrase assertive canonique. Elle n'est disponible que si le sujet a la forme d'un**

pronom clitique conjoint »⁸.

Ces sont autres exemples :

" أتعرف محمداً صلى الله عليه وسلم كما تعرف ابنك؟" (٧٧)

« Connais-tu Mohammed-qu'Allah le bénisse et le salue- comme tu connais ton propre fils ? » (Fawzi Chaban, p. 63)

« Quelle relation lie-t-elle ce garçon à toi ? » (Harkat Abdou, p.34)

" أتقتلون رجلاً أن يقول ربي الله ؟" (١١٧)

« Est-ce ainsi qu'on tue un homme qui proclame : Dieu est Seigneur ? » (Fawzi Chaban, p.107)

« Tuerez-vous un homme parce qu'il a dit : Mon seigneur est Dieu ?
» (Harkat Abdou, p.60)

" أتؤمن بالله؟" (٢٦٣)

« Est-ce que tu crois en Dieu ? » (Fawzi Chaban, p. 285)

« Est-ce que tu crois en Dieu ? » (Harkat Abdou, p.145)

2- La deuxième forme : **أ+ Verbe** accompli :

" أ فأخبرتكم أنك تأتيه عامك هذا ؟" (٣٤٤)

« Mais ai-je précisé que nous le ferions cette année-même ?
» (Fawzi Chaban, p.398)

« Mais est-ce que je t'ai précisé que tu le ferais cela cette année-ci ? » (Harkat Abdou, p.185)

Cet exemple nous présente une phrase interrogative arabe commence par la particule interrogative (أ). Le verbe accompli (أخبر) vient après cette particule, ce verbe est précédé de la conjonction (ف) ; puis nous trouvons le sujet (le pronom affixe (ت), ensuite le complément d'objet (le pronom affixe (ك), après cela nous rencontrons une proposition nominale qui est le deuxième complément d'objet (أنك تأتيه عامك هذا) et enfin le point d'interrogation (?).

Pour rendre cette phrase arabe en français, le premier traducteur préfère l'inversion du pronom personnel (je) et du verbe (préciser) ; il dit (ai – je- précisé). Le deuxième traducteur utilise le morphème interrogatif " est-ce-que " pour éviter l'inversion. Après ce morphème, on trouve une phrase verbale française qui prend une

structure normale, elle se forme de sujet (pronom personnel (je)), de complément d'objet (le pronom affixe (te)) et de verbe (préciser) au passé composé : je t'ai précisé. Tout traducteur vient après cela par une proposition subordonnée (que nous le ferions cette année-même et que tu le ferais cela cette année-ci) pour traduire la proposition nominale qui est le deuxième complément. Quant à la conjonction (mais) par laquelle les deux traducteurs commencent leurs phrases, elle est ici l'équivalent de la conjonction (ف) qui se trouve à la phrase arabe. Les deux phrases françaises cibles se terminent par le point d'interrogation.

Alors, sans aucun doute nous sommes devant une interrogation totale. La phrase arabe comprend la particule interrogative (أ) et le point d'interrogation. Les deux traductions françaises de cette phrase sont phrases interrogatives. La première traduction inverse l'ordre où le verbe précède le sujet, et elle se termine par le point d'interrogation. La deuxième traduction contient le morphème interrogatif (est-ce-que) et le point d'interrogation.

Notre corpus nous présentons autres exemples :

"أغرکم أن أصبتم رهطاً من قريش لا علم لهم بالقتال؟" (٢٥٢)

« Vous croyez-vous forts parce que vous avez vaincu quelques qui n'avaient aucune notion de la guerre ? » (Fawzi Chaban, p.271)

« Vous vous bercez d'illusion d'avoir défait des Qoraychites qui n'ont aucune connaissance de ce que c'est le combat ? » (Harkat Abdou, p.140)

"فقلت : أفقد رضيت يا رسول الله ؟" (٢٨٩)

« Je lui demandai s'il était satisfait. » (Fawzi Chaban, p.322)

« Je lui dis : "Est-tu satisfait, ô Messenger de Dieu ? » (Harkat Abdou, p.160)

2. L'interrogation totale par هل

L'interrogation par هل nous donne une question neutre. Cette particule est utilisée pour l'interrogation « **au sujet d'un fait, d'une possibilité, sans inclure d'opinion sur leur réalisation.** »⁹ Cette particule s'emploie dans des phrases interrogatives pour vérifier la certitude d'une chose.

Dans notre corpus, il y a plusieurs structures de la phrase interrogative qui commence par هل :

1- La première structure : هل + **phrase nominale** :

"هل هو إيمان من يخرج من ظلمات الكفر إلى النور؟" (١٤٥)

« Fut –elle la croyance de celui qui sort des ténèbres de l'incrédulité ? »
(Fawzi Chaban, p.137)

« Était-ce la croyance qui fait sortir la personne des ténèbres de la
dénégation à la lumière de la foi ? » (Harkat Abdou, pp.78-79)

Dans cet exemple, la phrase interrogative arabe prend la structure : particule interrogative (هل) + pronom (هو) qui est un sujet + attribut (إيمان) + pronom relatif (من) + proposition relative (يخرج من ظلمات الكفر إلى النور) + (?). Alors, la phrase qui suit la particule d'interrogation (هل) est une phrase nominale ; elle se forme d'un sujet et d'un attribut.

Fawzi Chaban traduit cette phrase interrogative arabe par une phrase française qui commence par un verbe (être au passé simple : fut) qui est suivi par un sujet (le pronom : elle) et enfin il y a un point d'interrogation (?). Le deuxième traducteur traduit cette phrase arabe par une phrase française commence par le verbe "être" en imparfait (était), puis le pronom démonstratif (ce) vient pour se forme l'actualisateur (c'était) mais il est inversé, et nous trouvons un point d'interrogation (?) à la fin de la phrase. Il apparaît que le premier traducteur traduit cette phrase interrogative nominale d'arabe en français par une phrase interrogative verbale. Le deuxième la traduit par une phrase interrogative à verbe de sémantisme vide ; la substance de la phrase est exprimée nominalement et « **le noyau verbal pose seulement l'existence de la réalité évoquée** »¹⁰. Les deux traducteurs recourent à l'inversion pour exprimer l'interrogation totale.

2- La deuxième structure : هل + **phrase verbale** :

On peut diviser la phrase verbale qui vient avec la particule interrogative (هل) dans notre corpus en deux formes :

a. La première forme : هل + **Verbe** inaccompli

"هل تـرجو ذلك(.....)؟" (١٩٣)

« Attendrais-tu un tel ordre ? » (Fawzi Chaban, p.197)

« Est-ce que tu espères cela ? » (Harkat Abdou, p.111)

Dans cet exemple, la phrase interrogative arabe commence par la particule (هل) et cette particule est suivie du verbe inaccompli (ترجو), puis il y a le sujet (le pronom sous-entendu (أنت)), ensuite le complément d'objet (ذلك) et enfin le point d'interrogation (?). Dans la première traduction, le verbe (Attendrais) est en tête de la phrase, le sujet (tu) vient après ce verbe, la phrase se termine par le complément d'objet (un tel ordre) et le point d'interrogation(?). Ainsi Fawzi Chaban utilise l'inversion pour traduire cette interrogation totale d'arabe en français. Cette forme est soutenue ; elle exprime une langue élégante et formelle.

Dans la deuxième traduction, Harkat Abdou se sert du morphème interrogatif " est-ce que". Ce morphème est suivi d'une phrase prend la structure canonique de la phrase assertive : sujet (tu) + verbe (espères) + complément d'objet (cela). Ainsi, l'interrogation par le morphème " est-ce que " « **permet de marquer l'interrogation dès le début de la phrase et de rétablir dans la phrase interrogative l'ordre naturel des mots : sujet, verbe** »¹¹. Cependant, cette forme d'interrogation n'est pas soutenue, elle est standard parce qu'elle est utilisée couramment dans la **langue parlée**.

Observez cet exemple :

" هل يجوز تعذيب المتهم بمختلف الوسائل، حملا له على الاعتراف؟ " (٣٩٩)

« Est-il permis de recourir à divers moyens pour torturer un accusé afin de le pousser à avouer la vérité ? » (Fawzi Chaban, p.472)

« Est-il permis de recourir à la torture dans le but de découvrir le crime commis ? » (Harkat Abdou, p.212)

b. La deuxième forme : هل + **Verbe** accompli :

" يا رسول الله هل أتى عليك يوم كان أشد من يوم أحد؟ " (١٥٣)

« Ô Prophète, as-tu vécu de journée plus dure que celle d'Ohod ? » (Fawzi Chaban, p.146)

« O Messenger de Dieu, est –ce que tu as vécu une journée plus dure que celle d'Ohod ?» (Harkat Abdou, p.84)

" يا جابر هل تزوجت بعد ؟ " (٢٩٠)

« Est-tu marié, Jaber ? » (Fawzi Chaban, p.322)

« O Jaber, t'es-tu marié ? » (Harkat Abdou, p.160)

L'interrogation arabe prend ici la structure : particule interrogative (هل) + verbe accompli (تزوج) + sujet (le Pronom conjoint ت) + adverbe (بعد) + (?). La première traduction adopte l'interrogation par l'inversion : verbe + sujet. Quant à la deuxième, le traducteur préfère la structure assertive qui se termine par le point d'interrogation. Il apparaît que Harkat Abdou préfère beaucoup les formes utilisées dans la langue parlée.

- **Il y a des différences entre أ et هل :**

- 1- أ peut anticiper les particules de coordination : و, ف et ثم. Alors, l'expressivité est plus forte¹². Ceci ne se passe pas avec هل. Observons ces exemples :

" أفهكذا يقرر التاريخ (...)!؟ " (٦٠)

« Est-ce cela le jugement de l'histoire ? » (Fawzi Chaban, p. 46)

« Est-ce cela le jugement de l'histoire ? » (Harkat Abdou, p.27)

" أوفتح هو " (٣٤٤)

« Est-ce là une victoire ? » (Fawzi Chaban, p. 398)

« Est-ce que c'est la victoire ? » (Harkat Abdou, p.185)

" أفلا جارية تلاعبها وتلاعبك ؟ " (٢٩٠)

« Tu te seras amusé avec elle et elle se serait amusée avec toi ? (Fawzi Chaban, p.322)

« Tu te seras amusé avec elle et elle se serait amusée avec toi ? » (Harkat Abdou, p.160)

- 2- أ vient avec أم dans des interrogations contrastives, comme :

" أهو أمر تحبه فنصنعه، أم شيء أمرك به الله، أم شيء تصنعه لنا ؟ " (٣١٧)

« Est-ce ton souhait, un ordre de Dieu, ou un service que tu veux nous rendre ? » (Fawzi Chaban, p. 362)

« Est-ce une chose que tu aimes, et alors nous la ferons, ou une chose que Dieu t'ordonne de faire, ou une chose que tu veux faire pour nous ? » (Harkat Abdou, p.173)

-هلُ ne peut pas prendre ce rôle.

- 3- أ est la seule particule utilisable avant une négation : أليس , ألم , أما , ألا . Considérons ces exemples :

" أليس هذا من أفجع الكوارث النازلة برأس العلم؟ " (ص ٣٩)

« Ces prétendus réformateurs ne portent –ils pas les plus grands préjugés à la science !!» (Fawzi Chaban, p. 24)

« Ces prétendus réformateurs ne portent –ils pas les plus grands préjugés à la science !» (Harkat Abdou, p.14)

" أليس هذا ، كما لو أقبل إليك إنسان وأنت على مفترق طرق ، يعرفك منها على السبيل الموصل الهادي ، ويحذرك من المتهات المهلكة ، فلم تلتفت من كل مايقوله لك إلا لمظهره ولون ثيابه وطريقة حديثه ، ثم رحمت تجعل من كل ذلك موضع درس و تحليل تستغرق فيه ..! " (ص ٤١)

« Ce serait comme si, à la croisée du chemin, devant celui qui s'efforce de nous indiquer la bonne voie à suivre, nous n'écoutes pas ce qu'il nous dit pour observer plutôt la couleur de ses habits et son aspect extérieur ! ... et en parler ensuite longuement !» (Fawzi Chaban, p.26)

« Ce serait comme si, à la croisée du chemin, devant celui qui s'efforce de nous indiquer la bonne voie à suivre, nous n'écoutes pas ce qu'il nous dit mais observions plutôt son aspect extérieur, la couleur de ses habits ! ... » (Harkat Abdou, p.15)

" ألا تدعو الله لنا ؟ " (١١٨)

« Demande à Dieu de nous épargner toutes ces souffrances ! » (Fawzi Chaban, p.108)

« O Messenger de Dieu, n'invoqueras –tu ? » (Harkat Abdou, p.61)

" ألا نسقفه؟ " (٢١٢)

« Ne faudrait-il pas couvrir la Mosquée d'un toit ?» (Fawzi Chaban, p. 218)

« N'allons-nous pas faire le toit en plate-forme de terre ? » (Harkat Abdou, p.121)

" أ لم يأن لك أن تعلم أني رسول الله؟ " (٣٨٩)

« N'est-il pas temps que tu reconnaisse que je suis le Messenger de Dieu ?» (Fawzi Chaban, p. 458)

« N'est pas temps que tu saches que je suis le messenger de Dieu ? » (Harkat Abdou, p.207)

" ألا تجيبوني يا معشر الأنصار؟ " (٤٢٢)

« Vous ne me répondez pas ? » (Fawzi Chaban, p. 503)

« Pourquoi ne me répondez-vous pas, ô notables des Ansar ? » (Harkat Abdou, p.221)

" أفلا تعطونني منها صنما فأسير بيه إلى أرض العرب فيعبده؟" (٥٧)

« Puis – je ramener dans mon pays une de vos idoles afin que mes concitoyens arabes l'adorent ? » (Fawzi Chaban, p. 43)

« Ne pouvez-vous pas me donner une de vos idoles pour que je la ramène aux Arabes afin qu'ils l'adorent ? » (Harkat Abdou, p.25)

4- إ est utilisable pour exprimer une indignation, une reproche ou une étonnement. Ceci n'est pas en usage avec هَلْ. Observez cet exemple :

" أو فعلوها؟! " (٢٩٨)

« Ils ont osé agir de la sorte ! » (Fawzi Chaban, p.335)

« Ils l'ont donc fait ! » (Harkat Abdou, p.165)

Dans cet exemple, nous observons que les deux traducteurs traduisent la phrase interrogative par une phrase exclamative. Ils comprennent que l'interrogation est ici non pas pour indiquer un doute et provoquer une réponse. Cette interrogation exprime seulement l'indignation. Ainsi, l'interrogation peut être « **propre à exprimer l'étonnement, le dépit, l'indignation, la crainte, la douleur, tous les autres mouvements de l'âme, et l'on s'en sert pour délibérer, pour prouver, pour décrier, pour accuser, pour blâmer, pour exciter, pour encourager, pour dissuader, enfin pour mille divers usages** »¹³.

Conclusion

En français et en arabe, les mots de la phrase interrogative prennent souvent cet ordre : particule interrogative + verbe + sujet. En français, l'interrogation totale avec inversion peut être simple ou complexe. Elle est simple lorsque le sujet est un pronom, et complexe lorsque le sujet est un nom ou un syntagme nominal. Ce nom ou ce syntagme nominal se trouve avant le verbe et est repris par un pronom. Cela est quant à la langue française. Quant à la langue arabe, « **l'arabe ignore l'interrogation par inversion.** »¹⁴

Notes

- ¹- Buffard-Moret (Brigitte), *Introduction à la stylistique*, Paris, Armand Colin, 2009, p.21.
- ² - Lévy (Maurice), *Grammaire du français; approche énonciative*, Paris, Ophrys, 2000, p.59.
- ³ Bechade, (Hervé-D), *Grammaire française*. Paris: Presses Universitaires de France, 1994 P.264.
- ⁴ - Quitout (Michel) & Muñoz (Julia Sevilla) (éd.) ,*Traductologie, proverbes et figements*, Paris, Harmattan, 2009, pp.64-65.
- ⁵- Kouloughli (Djamel Eddine), *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris, Pocket, 1994, p.239.
- ⁶ - Fleish (Henri) ,*Traité de philologie arabe, vol. II*, Beyrouth, Dar-el-Machreq, 1990, p.480.
- ⁷- Utah (David Nduka), *Phrase et mots interrogatifs en Igho et en Français : une analyse comparative*, In : International journal of intergative Humanism, vol.10, N^o2, Research and Innovation Centre, United Kingdom, Décembre 2018, p.48.
- ⁸ Monneret (Philippe) & Rioul (René), *Questions de syntaxe française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, p.153.
- ⁹ - Fleish (Henri) ,*Traité de philologie arabe, Op. cit*, p.480.
- ¹⁰ Fromilhague (Catherine) et Sancier-Chateau (Anne), *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Dunod, 1996, p.170.
- ¹¹ Souché (A.) & Lamaison (J.), *La grammaire nouvelle et le français*, Paris, Fernand Nathan, 1956, p.45
- ¹²- Fleish (Henri) ,*Traité de philologie arabe, Op. cit*, p.480.
- ¹³ Fontanier (Pierre.), *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977, p.370.
- ¹⁴ Lecomte, (Gérard). (1968). *Grammaire de l'arabe*. Paris: Presses Univeritaires de France, P.87.

Bibliographie

1. BÉCHADE, (Hervé-D), Grammaire française. Paris: Presses Universitaires de France, 1994.
2. BUFFARD-MORET (Brigitte), Introduction à la stylistique, Paris, Armand Colin, 2009.
3. FLEISH (Henri) ,Traité de philologie arabe, vol. II, Beyrouth, Dar-el-Machreq, 1990.
4. FONTANIER (Pierre.), Les figures du discours, Paris, Flammarion, 1977.
5. FROMILHAGUE (Catherine) et SANCIER-CHATEAU (Anne), Introduction à l'analyse stylistique, Paris, Dunod, 1996.
6. KOULOUGHLI (Djamel Eddine), Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui, Paris, Pocket, 1994.
7. LECOMTE, (Gérard). Grammaire de l'arabe. Paris: Presses Univeritaires de France 1968.
8. LEVY (Maurice), Grammaire du français ; approche énonciative, Paris, Ophrys, 2000.
9. MONNERET (Philippe) & RIOUL (René), Questions de syntaxe française, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
10. QUITOUT (Michel) & MUÑOZ (Julia Sevilla) (éd.) , Traductologie, proverbes et figements, Paris, Harmattan, 2009.
11. SOUCHE (A.) & LAMAISSON (J.), La grammaire nouvelle et le français, Paris, Fernand Nathan, 1956.
12. UTAH (David Nduka), Phrase et mots interrogatifs en Igho et en Français : une analyse comparative, In : International journal of intergative Humanism, vol.10, N^o2, Research and Innovation Centre, United Kingdom, Décembre 2018.

الاستفهام الكلي: دراسة مقارنة بين كتاب " فقه السيرة " لمحمد سعيد البوطي

وترجمتيه الفرنسيتين

هويدا خالد مصطفى مرغني

الملخص العربي:

يتناول هذا البحث بالدراسة الاستفهام الكلي، وهو عبارة عن دراسة مقارنة بين اللغة العربية والفرنسية من خلال كتاب " فقه السيرة " لمحمد سعيد البوطي والترجمتين الفرنسيتين لهذا الكتاب. ونبدأ بمقدمة عن الموضوع توضح معني الاستفهام وأشكاله. ثم نقدم نبذة عن الاستفهام الكلي وبعد ذلك نخرط في موضوع البحث ونحلل ونقارن هياكل نحوية مختلفة لجمال من الاستفهام الكلي في العربية والفرنسية من خلال كتاب " فقه السيرة" والترجمتين الفرنسيتين له. وفي الخاتمة نعرض نتائج البحث. وبعد ذلك نقدم قائمة المراجع.

الكلمات المفتاحية: جملة، استفهام، استفهام كلي، دراسة مقارنة، هياكل نحوية.